



A l'attention des Membres du Conseil
d'administration et du représentant de la
commune de Lans-en-Vercors

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-après le compte rendu du conseil d'administration du :

MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 17h30

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 SEPTEMBRE 2021
Approuvé.
2. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 2221-24 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Néant.
3. DECISION RELATIVE A LA CREATION DU FORFAIT VAL DE LANS POUR LA SAISON 2021 - 2022
Réf. ci-après.

XXXXXXXXXX

Membres du conseil d'administration :

Présidence : Jean-Charles TABITA

Administrateurs(trices) : Guy CHARRON - Frédéric BEYRON - Isabelle MARECHAL - Daniel MOULIN - Christian COLLAVET - Christian GIANESE

Représentant de la commune de Lans en Vercors avec voix consultative : Michael KRAEMER



REGIE D'EXPLOITATION DES MONTAGNES DE LANS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 17h30

L'an deux mille vingt et un, le Conseil d'Administration de la Régie d'exploitation des montagnes de Lans, dûment convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni le 28 septembre 2021 à 17h30 en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 1, place de la Mairie 38250 LANS-EN-VERCORS sous la présidence de séance de Jean-Charles TABITA, Président du conseil d'administration.

Membres en exercice : 7

Présents : 6

Présidence de séance : Jean-Charles TABITA

Administrateurs(trices) présents : Daniel MOULIN - Guy CHARRON - Christian COLLAVET - Christian GIANESE - Isabelle MARECHAL

Excusé : Frédéric BEYRON (Pouvoir donné à Monsieur TABITA)

Nombre de vote : 7

Secrétaire de séance : Christian GIANESE

Représentant de la commune de LANS-EN-VERCORS (voix consultative) : Michael KRAEMER (Excusé)

Directeur de la R.E.M.L (voix consultative) : Vincent BOBINEAU

DEL 28/2021 : DECISION RELATIVE A LA CREATION DU FORFAIT VAL DE LANS ETENDU

La Régie d'exploitation des montagne de Lans (R.E.M.L.) et la Société d'équipement de Villard-de-lans - Corrençon (S.E.V.L.C.) se sont accordées pour arrêter et développer conjointement l'offre commerciale "Forfait Val de Lans étendu".

Monsieur le Président en expose les contours :

- Forfait unique permettant un accès à l'intégralité des domaines alpins des communes de Lans-en-Vercors, de Villard-de-Lans et de Corrençon-en-Vercors ;
- Forfait annuel utilisable sur la saison hiver des trois domaines, et sur la saison été pour accéder au téléphérique du domaine de Villard-de-Lans ;

- La tarification totale correspond au cumul des montants des forfaits de base annuel - déclinés par typologie de clients - de chacune des deux stations, avec a minima une réduction de 10% et a maxima 40% ;

- La commercialisation est assurée par la R.E.M.L. et la S.E.V.L.C. ; la période promotionnelle pour la saison à venir s'étend du 01 octobre 2021 au 14 novembre 2021 ;

- La S.E.V.L.C. s'engage à reverser à la R.E.M.L. la part financière correspondant au montant du forfait de la R.E.M.L. perçue pour son compte. Réciproquement, la R.E.M.L. s'engage à reverser à la S.E.V.L.C. la part financière correspondant au montant du forfait de la S.E.V.L.C. perçue pour son compte.

- L'ancien forfait Val de Lans, ouvrant l'accès à deux jours sur le domaine de Villard-de-Lans / Corrençon-en-Vercors aux détenteurs du forfait annuel R.E.M.L. n'est à compter de ce jour plus commercialisé.

Saison Adulte	818,00 €	Rappel Tarif de base
Saison Adulte	736,00 €	-10 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon
Saison Adulte : Promotion du 01/10/2021 au 14/11/2021	490,00 €	-40 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon
Saison -21 ans, Etudiant	682,00 €	Rappel Tarif de base
Saison -21 ans, Etudiant	624,00 €	-10 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon
Saison -21 ans, Etudiant : Promotion du 01/10/2021 au 14/11/2021	348,00 €	-40 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon
Saison Sénior (65 ans et plus)	682,00 €	Rappel Tarif de base
Saison Sénior (65 ans et plus)	614,00 €	-10 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon
Saison Sénior (65 ans et plus) Promotion du 01/10/2021 au 14/11/2021	408,00 €	-40 % sur le prix de base des 2 forfaits Lans et Villard-Corrençon

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE la création du forfait Val de Lans étendu ;
- APPROUVE la tarification 2021-2022 exposée ci-dessus.

Echanges :

Partenariat permettant de renforcer l'attractivité du domaine skiable
Travail engagé à l'échelle du territoire

Monsieur Jean Charles TABITA

Président du Conseil d'administration de la REML



DEL 28/2021

DECISION RELATIVE A LA CREATION DU FORFAIT VAL DE LANS ETENDU